

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21128804

Reçu au Greffe de l'Entreprise
de l'Entreprise de LIEGE, division NEUFCHATEAU
le **21 OCT. 2021**
à la suite de la réception de

N° d'entreprise : **0833.790.917**
Dénomination
(en entier) : **ISOLBAT**
Forme juridique : **Société à Responsabilité Limitée**
Siège : **Route de Florenville, 1 à 6830 BOUILLON**
Objet de l'acte : **Modification des statuts**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28/09/2021.

Il a été approuvé à l'unanimité :

- la démission de Monsieur MARTIN Miguel de son mandat d'Administrateur de la société en date du 28/09/2021.
- la nomination de la SRL FM GROUP CONSTRUCT, représentée par son Administrateur Monsieur MACOR Miguel en tant que nouveau Administrateur de la Société et ce en date du 28/09/2021.
- Les parts sociales détenues par Monsieur MARTIN Miguel, soit 186 parts sont transférées à la SRL FM GROUP CONSTRUCT, représentée par son Administrateur Monsieur MACOR Miguel. Ce dernier détient les 186 parts sociales.

MARTIN Miguel
Administrateur sortant

SRL FM GROUP CONSTRUCT
représentée par MACOR Miguel
Nouveau Administrateur

PJ : PV d'AGEO du 28/09/2021

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/10/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes, ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature